

Zvon 1100

050

INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES
AGRICOLES (I.S.R.A.)

LABORATOIRE NATIONAL DE L'ELEVAGE
ET DE RECHERCHES VETERINAIRES

DAKAR-HANN

1100

CAS DE "PARALYSIE" DE MOUTON OBSERVE A DAKA!?

Y . LEFORBAN

REF. N°100/VIP0.
DECEMBRE 1983.

CAS DE "PARALYSIE" DE MOUTON OBSERVE A DAKAR

Y. LEFORBAN

COMMEMORATIFS

Ce cas clinique nous a été signalé le 22 novembre 1983 par le Dr Oumar BADJI de VETAFRIQUE qui nous a mis en contact avec le propriétaire.

II est apparu dans le troupeau de Mr. Roubou Mamadou KANE demeurant à Médina Gounasse San-thé Yalla quartier Tidjiane LY à Pikine ; celui-ci travaille à la SOADIP et possède un troupeau d'une dizaine d'animaux Touabire qu'il entretient parfaitement : les animaux paraissent en parfaite santé et sont dans un état d'entretien très satisfaisant.

Ils sont nourris avec :

- fane d'arachide
- épluchures de pomme de terre
- débris de pain.

Ils sont rentrés pendant la nuit dans une petite case et passent le reste de la journée dans un petit enclos devant la maison sous un neem (Azadirachta indica).

La maladie est apparue dans le troupeau il y a 3 ans et 7 moutons en sont morts depuis son apparition. Elle sévit surtout en octobre-novembre et c'est le deuxième mouton malade cette année. La presque totalité des animaux atteints sont morts malgré le traitement entrepris (sulfate d'atropine, uroformine, didropénicilline). L'autopsie pratiquée sur certains cadavres par le Dr BADJI a révélé la présence de néphrites. Selon le Dr Oumar BADJI, l'origine de la maladie serait alimentaire.

La maladie a atteint des animaux de tous les âges et des deux sexes dont le père serait commun, celui-ci n'a pas lui-même été atteint, il semble cependant que les jeunes soient le plus souvent atteints.

.../...

CAS CLINIQUE : OBSERVATION

L'animal observé est un mâle de 5 mois, II présente une impossibilité à se tenir debout depuis 6 jours mais peut cependant se lever soit sur ses antérieurs, soit sur ses postérieurs.

Son appétit est conservé et aucun autre symptôme n'est associé à cette parésie.

Cet animal nous a été confié par la propriétaire et nous avons pu l'observer pendant 10 jours au laboratoire. Il a reçu un traitement à base de vitamine B1, B12 (SIFOA) 100 mg vit. B1 (voie injectable), 1 000 mcg vit. B12 par jour pendant 3 jours.

Strychnal B1 = Strychnal 30 mg

(Peros) vit. B1 75 mg par jour pendant 3 jours.

Sa température rectale reste normale aux alentours de 39°5.

A l'issue de ce traitement, l'animal se tient de nouveau debout mais présente au 3^e jour une arthrite du boulet postérieur.

Sel le-ci est traitée avec Phényl-arthrite 5 ml par jour et antibiotique (Terramycine LA) pendant 7 jours.

Cette arthrite rétrocede mais ne disparaît pas complètement lorsque l'animal est rendu à son propriétaire au 10^e jour d'observation,

DISCUSSION

L'intérêt de cette observation clinique est en rapport avec le syndrome "paralysie du mouton de Casamance" décrit dans le rapport n° 29/VIRO, mai 1983 et les rapports précédents.

Le cas clinique observé à Dakar ayant été compliqué d'une arthrite, on n'est pas sûr d'avoir affaire à un syndrome purement "paralytique", comme les cas observés dans la région de Ziguinchor.

Cependant les descriptions faites par l'éleveur et par le Dr BADJ I des cas cliniques précédemment observés dans ce troupeau ne font pas référence à de tels phénomènes d'arthrite et elles sont assez similaires à ce qui nous a été donné d'observer en Casamance en mai 1983.

De plus le caractère saisonnier et **la** réapparition de **la** maladie tous les ans dans le même troupeau, fait bien **penser à un** syndrome précédemment décrit.

Il ne nous est pas possible de tirer des conclusions à **partir de ce seul cas clinique**, mais nous avons l'intention **de** suivre **ce** troupeau. Nous pensons que l'éleveur sera **d'autant** plus motivé pour nous **signaler** de **nouveaux cas** que nous lui avons rendu **le premier** animal guéri alors que les **autres malades** étaient tous morts auparavant.

Il est probable que ce **syndrome** n'est pas limité à **un** seul élevage et nous pensons élargir l'enquête épidémiologique sur les **syndromes paralytiques** observés **sur** le mouton **au** Sénégal. C'est dans cet esprit que nous **rapportons** cette observation,

Il est clair que l'étiologie d'un **tel** syndrome peut être **différente de** celle de la **"paralyse du mouton de Casamance"** mais seules les recherches plus approfondies permettront d'éclaircir ce sujet.